



26/11/2024

CONSEIL MUNICIPAL : UNE GESTION RESPONSABLE ET SOLIDAIRE FACE AUX DÉFIS ÉCONOMIQUES

Lors du conseil municipal du lundi 25 novembre 2024, les élus de Montivilliers ont débattu des orientations budgétaires pour l'année 2025. Dans un contexte marqué par une inflation persistante et des contraintes financières renforcées, la Ville réaffirme son engagement en faveur d'une gestion sérieuse et solidaire. À travers ses choix budgétaires, Montivilliers confirme sa volonté de préserver le pouvoir d'achat des habitants, en n'augmentant pas les taux de fiscalité locale ni les tarifs municipaux, tout en maintenant ses actions en matière de solidarité, d'éducation, de culture et d'environnement.

Débat d'orientation budgétaire

La Ville de Montivilliers, confrontée à un contexte économique et social particulièrement contraint, maintient une gestion budgétaire sérieuse pour l'année 2025. L'inflation persistante et les orientations des projets de loi de finances continuent de peser sur les finances municipales. Ces contraintes, associées aux hausses obligatoires des cotisations retraites des agents, réduisent la capacité d'action des collectivités. Malgré cela, Montivilliers réaffirme son choix de ne pas augmenter les taux de fiscalité locale ni les tarifs municipaux, marquant sa volonté de préserver le pouvoir d'achat des Montivillonnais déjà fragilisé par la conjoncture.

Pour atteindre cet équilibre, la Ville mise sur des économies internes et structurelles tout en maintenant ses services essentiels. Elle renforce ses actions en faveur de la solidarité, avec une subvention accrue pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), afin de répondre aux besoins des habitants, notamment les personnes âgées. Les services en résidence autonomie, comme les autres prestations sociales, resteront accessibles sans augmentation tarifaire. De même, la politique éducative reste un pilier fondamental, avec la préservation des financements pour les coopératives scolaires, les activités périscolaires et les initiatives destinées aux enfants, telles que la distribution de livres ou les spectacles éducatifs, qui continueront à être proposés gratuitement.

La culture et la vie associative demeurent des priorités fortes. La Ville s'engage à maintenir l'accès à la lecture publique avec la gratuité de la bibliothèque et à offrir une programmation culturelle riche, intégrant des rendez-vous gratuits accessibles à tous. Par ailleurs, le soutien au tissu associatif se traduit par la reconduction des subventions et la mise à disposition d'équipements sportifs et culturels, malgré une forte augmentation des coûts énergétiques, absorbée par la collectivité. Sur le plan des investissements, la Ville poursuit une stratégie responsable, axée sur la transition énergétique et la préservation du patrimoine.

Consciente des enjeux humains, la Ville attache également une importance particulière à la qualité de vie au travail de ses agents. À ce titre, elle financera une contribution à la prévoyance à hauteur de 15 € par mois, bien au-delà du minimum légal, tout en maîtrisant sa masse salariale dans un cadre budgétaire contraint.

En dépit des nombreux défis, Montivilliers reste déterminée à maintenir une gestion équilibrée et solidaire. En combinant maintien des services publics et investissements structurants, la Ville confirme son ambition de répondre aux attentes des habitants tout en préparant l'avenir dans une démarche durable et inclusive.

Jérôme DUBOST, Maire de Montivilliers, explique « *Face aux pressions économiques, notre priorité reste claire : maintenir des services publics de qualité tout en préparant notre ville aux défis de demain. Nous faisons le choix d'un budget qui permettra de répondre aux besoins de chacun, sans toucher au portefeuille des Montivillonnais.* »

Deux nouveaux ambassadeurs du sport pour Montivilliers

Après une première convention signée entre la Ville de Montivilliers et Patrick MALANDAIN, deux nouveaux ambassadeurs sportifs ont été désignés pour représenter Montivilliers lors des grands événements sportifs du territoire, tout en promouvant la richesse et l'accessibilité des pratiques sportives proposées localement : la jeune coureuse Léa GUERRAND et le tireur à l'arc Dominique COTÉ. Leur implication et leur dynamisme en faveur du sport local ont motivé ce choix.

Eveil sportif des plus jeunes

Pour aller encore plus loin dans l'éducation et le développement des enfants, la Ville de Montivilliers met à disposition de l'Office Municipal des Sports (OMS) ses équipements sportifs et son éducateur sportif afin de créer l'École Municipale des Sports. Celle-ci offrira aux enfants âgés de 3 à 6 ans l'opportunité de découvrir une large palette d'activités sportives adaptées à leur âge et à leurs capacités. Grâce à cette initiative, Montivilliers souhaite encourager les familles à intégrer le sport dans la vie quotidienne de leurs enfants tout en mettant en avant les bienfaits d'une activité régulière sur leur développement physique et social.

Renouvellement des engagements au service des habitants

Lors du Conseil municipal, les élus ont reconduit plusieurs partenariats avec des structures d'accompagnement et de soutien à la population. Les partenariats reconduits sont ceux avec le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) Gérontologique du Territoire Havrais, qui offre un accompagnement de proximité aux personnes âgées et à leurs familles, avec l'Association d'Aide aux Victimes par la Réparation et l'Entraide (AVRE76), qui travaille en faveur des victimes d'infractions pénales, ainsi qu'avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 76) qui apporte des conseils gratuits et spécialisés en matière de logement.

Ces structures partenaires proposent régulièrement des permanences à la Maison des Solidarités, dans le cadre de la Maison France Services.

Adoption de vœux

A l'issue de la séance, les élus ont également adopté trois vœux : un en soutien au projet de Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN), le deuxième pour soutenir la demande de libération de Paul Watson et sa demande d'asile en France et le dernier pour défendre les finances des collectivités face au projet de loi de finances du Gouvernement.

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr